



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armement

Question écrite n° 51341

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à Mme la ministre de la défense l'information que peut donner le Gouvernement sur la mise en service des nouveaux sous-marins lanceurs d'engins, nouvelle génération (SNLE-NG).

Texte de la réponse

Le programme de sous-marin lanceur d'engins de nouvelle génération (SNLE-NG), lancé en 1986, prévoit la construction de quatre bâtiments afin de permettre à la France, à terme, de disposer en temps de crise d'une permanence d'au moins deux sous-marins lanceurs d'engins à la mer. Le Triomphant a été le premier SNLE-NG admis au service actif en mars 1997, suivi du Téméraire en décembre 1999, puis du Vigilant en novembre 2004. La construction du quatrième et dernier SNLE-NG, Le Terrible, a été lancée en octobre 2000. Dès son admission au service actif, prévue en 2010, Le Terrible sera doté du nouveau missile M 51, destiné à remplacer, à terme, le M 45. Les SNLE-NG actuellement en service subiront pour leur part une adaptation, lors des périodes d'entretien lourd, leur permettant de recevoir les missiles M 51.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51341

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2004, page 9108

Réponse publiée le : 18 janvier 2005, page 556